

Epehy

N° 91
décembre 2012

Quoi de neuf ? ...



Le mot du maire

Tous mes vœux.

Au nom du Conseil Municipal, des membres du Centre Communal d'Action Social, des employés de commune, je vous présente, avec un peu d'avance, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013.

C'est avec grand plaisir que je vous recevrai, le dimanche 13 janvier à 11 heures à la salle des Fêtes, pour les traditionnels vœux du maire.

La maison de Santé.

J'ai le plaisir de vous donner de bonnes informations sur notre Maison de Santé. Tous les feux sont au vert. Nous avons les accords de subvention de nos partenaires habituels (Etat, Région, Département), l'accord du permis de construire ainsi que le prêt pour la partie communale. D'ici la fin de l'année, les entreprises seront déterminées et la construction devrait commencer courant Janvier.

Comme le Conseil Municipal le souhaitait, cette maison de Santé n'entraînera pas d'augmentation d'impôts locaux et son coût de construction correspond à l'estimation que nous avons faite.

Nous pouvons être fiers du travail accompli sur ce dossier et nous féliciter d'assurer, dans l'avenir, un accès aux soins de proximité pour notre Village et notre Canton.

Les forces vives du village.

Je voudrais encore une fois remercier tous les bénévoles des associations qui œuvrent sans relâche ainsi que les nombreux habitants qui nous aident dans la fête du village et lors du Téléthon, sans oublier ceux qui fleurissent leur maison ou entretiennent un parterre proche de chez eux pour embellir notre village, ceux qui se préoccupent de leurs voisins surtout en cette période hivernale, enfin tous ceux qui font en sorte que l'on puisse dire qu'il fait bon vivre à Epehy. Un grand Merci à eux.

Bien sûr, il n'y a pas que des personnes bien intentionnées dans notre commune ! J'ai été déçu, outré (et je ne suis pas le seul) par le vol d'une valise contenant divers produits lors du Téléthon. Que penser d'un tel geste lors de cette manifestation ? J'espère que les auteurs de ces faits en avaient plus besoin que les petits malades à qui nous souhaitons apporter de l'aide mais, permettez moi d'en douter. Toutefois, je veux croire que de tels comportements resteront l'exception et qu'en 2013, j'aurai beaucoup plus souvent l'occasion de dire merci que de réagir face à des attitudes inacceptables.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE À TOUS

Jean Michel Martin



Halloween avec Vacances plurielles - voir page 5

Sommaire

- Le Téléthon 2012	page 2
- Expo de peinture	page 3
- Théâtre avec Epy se rit	page 4
- Les vacances effrayantes	page 5
- L'arbre de Noël	page 5
- Epehy Autrefois...	page 6
- Les activités de l'UNC	page 7
- Avec le club Loisirs	page 7
- Le football	page 8
- Qualité de l'eau	page 8
- Incivilités	page 9
- photo de classe	page 9
- Conseil municipal	pages 10 et 11
- Opération Brioches	page 11
- Abdon	page 12
- La bourse aux jouets	page 12

TÉLÉTHON 2012...

Que peut-on retenir de cette manifestation ?

Les esprits chagrins diront que l'effet de la crise s'est fait ressentir et que la mobilisation a été moindre cette année et pourtant... les résultats ont encore été excellents.

Certains messages circulant sur Internet (non signés bien sûr) et mettant en doute une bonne utilisation des fonds ont pu troubler des esprits. Et pourtant..., tous les comptes sont contrôlés par des commissaires aux comptes et les services de l'état. Les salaires des responsables sont inférieurs à ce que de tels spécialistes toucheraient dans le privé et n'ont rien à voir avec les sommes astronomiques avancées par quelques anonymes. Et en tout état de cause, tous les comptes sont visibles sur Internet ou peuvent être réclamés par tout donateur à l'AFM. Comme dit le proverbe : « Qui veut faire, trouve un moyen ; qui ne veut rien faire, trouve une excuse. » Il est sûr que l'on ne peut soutenir toutes les causes, faisons un choix mais ne dénigrions pas.

Nous avons été désolés que des vols aient pu avoir lieu, lors de cette manifestation, dans la salle des fêtes d'Epehy, un acte d'autant plus choquant qu'il a pu être perpétré lors d'un tel élan de solidarité et de générosité et pourtant..., cela doit-il faire oublier l'engagement de toutes ces associations, de tous ces bénévoles, qui se sont mobilisés une fois en-

La prestation des danseuses de Let's Dance a été fortement appréciée



core ? Ne peut-on se réjouir en voyant toutes ces communes du canton travailler ensemble, proposer des animations et prouver que les habitants de nos villages savent encore se distinguer par des qualités que l'on croit souvent d'une autre époque ? En effet, combien de fois entend-on : « Ah, dans le temps, les villageois savaient s'entraider. Ils ne restaient pas enfermés chez eux, n'étaient pas égoïstes... Ils ne se trouvaient pas des excuses pour ne pas intervenir quand ils savaient que d'autres pouvaient avoir besoin d'eux, ils étaient soucieux du bien de tous ! » Eh bien ne peut-on être heureux en voyant que tout n'est pas perdu ?

Ne doit-on pas encore une fois se réjouir de la convivialité qui règne lors de cette manifestation, du plaisir que prennent les gens à s'engager ensemble dans une action généreuse ?

Et enfin, on peut apprécier certains

compliments entendus. Comme ce monsieur venu de Fayet, qui félicitait les organisateurs pour la présentation de l'ensemble de la salle d'Epehy et demandait qu'on lui envoie une photo pour qu'il puisse la mettre sur Facebook. Comme ces personnes venues de toute la région mais aussi d'Albert, de Saint Quentin, d'Ercheu... et remerciaient la municipalité d'avoir eu cette belle idée de proposer à la vente ce matériel, qui s'abîmait dans le grenier des écoles, pour en faire don au Téléthon.

Alors quelque soit la façon dont il a pu participer, chacun peut encore se réjouir avec notre responsable, de la somme recueillie cette année.

Michel Delaire

Malgré le contexte économique difficile et l'absence d'activités dans certaines communes pour raison de santé ou tout autre motif, c'est un résultat merveilleux encore provisoire (un chèque nous est encore promis.) qu'indique notre compteur : 21.046,13 €.

Je ne ménage pas mes remerciements chaleureux pour tous les bénévoles, commerçants, artisans, associations et participants qui ont œuvré à la réussite du Téléthon 2012. Le vent et le froid n'auront pas empêché les cœurs des motards solidaires, nombreux, de répondre comme chaque fois présents à l'appel.

Remarquable—Extraordinaire.

Voilà les qualificatifs de notre communauté de Communes. Christelle Martin

La classe d'orchestre a tenu à participer également



L'exposition de peinture des 24 et 25 novembre

Que de belles œuvres furent exposées et dans des styles très différents. Il est vrai que nous avons été éblouis par la qualité des tableaux. Les artistes atteignant une véritable perfection à notre goût et avec des techniques aussi diverses que l'huile, le pastel, l'aquarelle, l'encre de chine et même l'étoffe ou le crayon de papier.

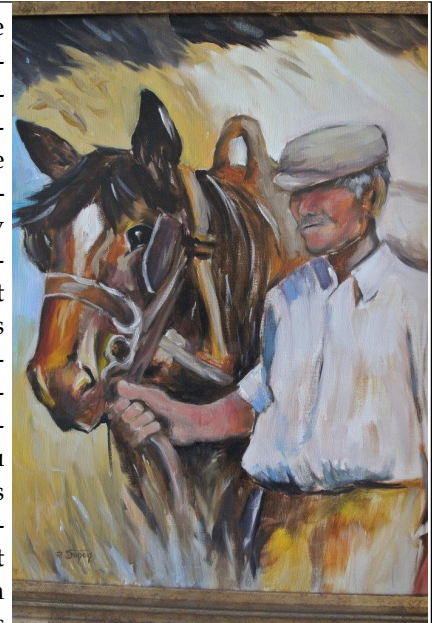


Qu'il fut difficile aux différents jurys de désigner lequel aurait le prix, qu'ils devaient attribuer, tant il y avait de tableaux exceptionnels. Ils ont dû passer trois, quatre fois dans les allées, revoir les uns et les autres. Par exemple, Monsieur Morgant, le responsable culturel de Communauté de Communes de Roisel, disait : « Quelle tâche vous nous avez donnée là ! Comment départager de tels peintres ? » Mais il ajoutait aussitôt après : « Mais quel plaisir, vous nous donnez, en même temps, d'étudier de telles œuvres ! » Chaque visiteur a eu les mêmes difficultés à trouver 3 noms pour dire quels étaient les artistes qu'il préférerait. Et oui comment noter ces trois là et oublier celui-là, celle-là ! Certains ont dit qu'il aurait fallu mettre 5 noms et même un qu'il aurait fallu pouvoir en écrire 20 !

En définitive, le prix de l'assemblée nationale a été attribué à Monsieur Michel Dewaele pour ses pastels. Le prix de la Conseillère régionale à Monsieur Jean Senterre pour



ses aquarelles, le prix de communauté de Communes à Monsieur Patrice Dubois, notre invité d'honneur, le prix de la Municipalité à Madame Michèle Desaulty pour ses créations utilisant des étoffes (il fallait voir sa niche toujours occupée par des personnes lui demandant comment elle pouvait réaliser cela !) Le prix du comité des Animations à Monsieur Bernard David pour ses huiles et enfin le prix du public à Monsieur Jean-Jacques



Barbotte pour ses œuvres au crayon de bois (S'il ne l'avait indiqué, personne n'aurait imaginé que c'est un outil aussi simple qu'il utilise pour réaliser de tels tableaux !)

Et si les adultes visiteurs ont été épatés, se sont régalés en admirant ces tableaux, les enfants n'ont pas été moins "emballés" ! Eux qui avaient été bien préparés puisque les 6 classes de notre école avaient fait un travail remarquable



afin d'en exposer le résultat sur la scène et participer ainsi, eux aussi, à leur manière, à cette expo. Il fallait voir ce petit garçon, resté bien longtemps avec un artiste en train de travailler devant lui, il lui a posé des quantités de questions, le peintre était heureux de lui répondre simplement et l'enfant "aux anges" ! De même, cette maman qui disait qu'elle venait pour la première fois et était enchantée ! Elle l'était toutefois moins que sa fille qui a pu discuter avec Madame Anne-Sophie Leclercq dont le tableau avec la vague l'éblouissait et avec Madame Chantal Savary parce qu'elle restait "scotchée" devant ses chevaux.

M.D.

Au théâtre avec « Épy se rit ».

« **Ravise si t'es belle !** » tel est le titre de la pièce principale du spectacle d'Épyserit cette année.

En voici un petit résumé. Un artiste peintre, dont la spécialité est des portraits de femmes à la façon Picasso, a été invité à faire une exposition au village. Bien sûr ces portraits, qui ne respectent pas le réalisme, ne laissent personne indifférent. Critiques, moqueries fusent mais aussi d'autres réactions très inattendues et des plus comiques. Mais cette exposition provoque aussi la jalousie d'une jeune "gendarmette" qui peint elle aussi et n'admet pas que son art, très moderne il est vrai, ne soit pas reconnu. Et encore ces tableaux ayant inspiré un villageois, celui-ci se sent également une âme d'artiste et décide de faire le portrait de sa femme, ce qui donne un résultat qui ne plaît pas obligatoirement à l'intéressée. Enfin comme cette exposition tombe un premier avril, elle donne, en plus, une idée de farce plutôt farfelue. Seulement voilà qu'une des péripéties obligera la gendarmerie à mener une enquête qui dévoilera le caractère très particulier de chacun de nos villageois.

Notons encore qu'en seconde partie, le sketch "Les majorettes municipales" devrait lui aussi faire date (après le rap des années précédentes). Cette fois, Madame le Maire d'un village picard a décidé, plutôt que payer une troupe de majorettes pour venir animer la fête du village, d'obliger tout son conseil à prendre leur place avec les costumes adéquats et se lancer dans des démonstrations assez loufoques. Et encore d'autres surprises attendront les fidèles de cette troupe.

Comme on peut s'en rendre compte, la troupe « Epy se



rit » devrait « s'éclater » à nouveau cette année. Cette bande de comiques patoisants « déjantés » est prête à combler son public. On dit que la météo annonce des cascades de rires et un déferlement de bonne humeur lors des 4 représentations à Epehy (les samedis 23 février, 23 mars et 13 avril à 20 h 30 - le dimanche 24 mars à 15 heures.)

On nous annonce que la sécurité sociale se tâte encore pour savoir si elle doit prendre en charge une partie du prix d'entrée. En effet, les spécialistes savent très bien qu'une bonne cure de rire, si elle ne peut guérir toutes les maladies, apporte au moins un véritable bien être mais... mais les



fonds manquent paraît-il.

De nombreux groupes se sont déjà intéressés aux dates des représentations pour faire leurs réservations et certains d'assez loin, comme de Roye et de Ham notamment. Pensez donc rapidement à prendre vos places si vous ne voulez pas être déçus en fin de saison quand on vous dira que tous les billets sont déjà vendus.

Rappel : Prix des places : 6 euros (3 euros pour les moins de 12 ans.) Vous pourrez vous adresser dès le 7 janvier chez M. Dobremer : 24 Vallée des Moulins 80740 Epehy (03 22 86 63 84) ou M. Delaire : 4 rue Louis Georges 80740 Epehy (03 22 86 67 58)

Comme toujours, les bénéfices de ces représentations théâtrales permettent de financer les sorties et projets pédagogiques des classes de notre école. M.D.



N.B. On peut mieux connaître la troupe en allant sur le site Internet : <http://epyserit.jimdo.com>

Des vacances agréablement effrayantes !!

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'association Vacances Plurielles Somme a organisé un accueil de loisirs à Epehy, pendant les vacances de la Toussaint. 86 petits monstres ont ainsi participé à toutes sortes d'activités : activités manuelles sur le thème d'Halloween, jeux sportifs, ateliers cuisine, rencontre avec les résidents de la maison de re-



traite, atelier petit-déjeuner et concours de citrouilles étaient au programme de ces vacances. Le vendredi, les animatrices transformées en sorcières à l'occasion du grand jeu ont embarqué les enfants dans une folle histoire de monstres pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Pour fêter Halloween, fantômes, citrouilles, squelettes et sorcières s'étaient retrouvés pour récolter des bonbons dans le village. Les parents ont été invité à une kermesse et à un goûter convivial préparé par les enfants. Les vacances se sont terminées par une sortie à la Base Urbaine de Loisirs et au Royal kids de Saint-Quentin. Pour tout le monde, ce fut de belles vacances agréablement effrayantes !!!

Aurélie Millot

L'arbre de Noël

Ce vendredi 14 décembre, c'était l'arbre de Noël. Les 137 enfants de notre école, après avoir proposé un petit marché de Noël avec les décorations et divers objets qu'ils avaient fabriqués, ont chanté et puis ont participé au superbe spectacle que l'association des parents d'élèves leur a offert.

Imaginez-vous que le Père Noël, par la



faute d'un vilain sorcier s'était endormi à tout jamais !

Heureusement, tous les enfants ont aidé les lutins mais surtout un gentil personnage qui sortait régulièrement de l'écran. Ils ont soufflé pour provoquer un vent violent, ont dit des formules magiques et enfin ont chanté pour réveiller ce brave Père Noël qui a pu, en définitive, faire sa distribution et les combler.

M.D.

Epehy. autrefois...

Le site Internet de Messieurs
Claude Saunier et André Franqueville

Sur leur site Epehy Autrefois, Messieurs Franqueville et Saunier ont ajouté une nouvelle rubrique intitulée "Petite bibliothèque" ayant pour objectif de mettre à la disposition du public des documents écrits concernant l'histoire d'Epehy. On y retrouve, par exemple, la notice historique du Bourg d'Epehy par Monsieur Gabriel Trocmé ainsi que ses carnets de guerre, le récit de Monsieur Gustave Loy sur la première guerre mondiale mais encore des documents tels que cette ...

lettre d'Amérique

Les baraques Adrian (Croix-Rouge et Foyer des Jeunes) vers 1920-1925 avec la gare derrière



Il s'agit de la réponse à une lettre envoyée par la jeune Augusta Despaigne se souvenant avec plaisir des soins attentifs des deux infirmières américaines qui, de 1919 à 1922, s'étaient occupées à soigner et à divertir les très jeunes enfants d'Epehy, victimes de plus de quatre années de guerre et d'occupation.

Heureuses, les sœurs Laura et Elieta Mac Key, que l'on se souviennent encore d'elles après sept années passées ! De plus, leur lettre en français presque pur, est d'une authenticité remarquable. L'une d'elles a dû rester alitée (et non "accouchée"), apparemment pendant 3 ans, pour une maladie de la colonne vertébrale ("la spine"). Les "petites amies" étaient Augusta Despaigne, Suzanne Delaplace, Blanche Despaigne (épouse Copin), Ildema Théron et d'autres encore. Elles sont toutes sur la photo de la classe des filles vers 1913-1916. (photo 1)

Et tout ceci se passait sur l'actuel terrain de sport, dans ou autour des deux baraques et de la Croix-Rouge (photo ci contre)...

*On trouvera sur le site la lettre manuscrite et voici sa transcription par Mme Thérèse Martin-Barjavel, sans modification du style ni de l'orthographe. **Claude Saunier***

Bien chère petite amie

C'était avec grand plaisir que nous avons reçu, il y a deux mois, votre aimable petite lettre. Je vous assure que nous avons eu la plus grande surprise et aussi félicité de savoir que nous restions encore dans les mémoires de nos chères petites d'Epehy. Ce n'est pas change du tout que nous pensons et parlons souvent, ma sœur et moi, de nos jours au foyer, pourquoi pour deux ans, il a joué une grande partie dans notre vie. Nous avons travaillé la bas, heureuse, dans l'espoir de porter un peu de joie dans ce pays dévasté après les jours tristes de la guerre. Mais nous savons que la mémoire des enfants ne tient pas longtemps les choses et alors nous nous avons cru que nous étions probablement, maintenant, tout à fait oubliée. Heureusement de non ! Nous rappelons souvent les jeudis du ouvrir et après comment nous avons travaillé au jardin et je puis voir, clairement comme il était hier, cette jolie jardin plein de petites filles parmi les fleurs ! Quelquefois, nous regardons aussi les photos disant : « Voilà Augusta, Suzanne, Germaine, Louise, Blanche, Ildena, etc.. » appelant chacun par nom.

Il y a sette ans maintenant que nous étions à Epehy et je suis sûre que vous n'êtes plus petites. Vous avez bien grandi et sont venu les grandes mademoiselles ! sont-ils mariés quelqu'un ? et les garçons : quelqu'un sont partis probablement de Epehy ? En hiver, nous avons reçu une carte postale portant la photo de notre chère Suzanne Delaplace. J'ai envoyé aussi une carte mais une réponse n'est pas encore arrivée.

Pour le village d'Epehy, les --- sont fortes ! Sans doute, les grande changement. Nous serions vraiment heureuse recevoir les cartes postales pour voir comment il a changé et, j'espère, fait du progress. Certainement nous sommes bien content savoir que sur notre terrain du foyer se trouve un club atheletic. Je espère qu'il fait du bien pour les jeunes gens de Epehy.

Pour ma sœur et moi, la vie marche très vite. Pour le moment, nous sommes tous les deux en bonne santé. Mais pour trois ans, j'étais très, très malade, toujours s'accouchée, avec une maladie de la spine. Mais heureusement, ça va beaucoup mieux, maintenant, et je puis promener encore.



Au dispensaire de la Croix-Rouge,
l'équipe soignante

Nous espérons recevoir bientôt de vous encore une lettre et nous envoyons en celle-ci nos salutations les plus affectueux à vous et à tous nos chères petites amis, filles et garçons d'Epehy sans manquer un. S'il vous plait.

Nos salutations sincères aussi à vos parents, à Mme Eugène qui était si gentille de nous aider au foyer et à tous les bons gens que nous rappelons.

Toujours vos amis fidèles. Laura et Elieta Mc Key

La adress sur cette lettre nous trouve toujours ; Prière pardonner tous mes erreurs mais, que voulez-vous, je ne puis pas écrire la francais du tout.

Présentation de **L'Union Nationale des Combattants (UNC) d'Epehy**

Sous la présidence, depuis plusieurs décennies, de Jean PATAT, notre association compte 64 adhérents. Tous les membres de la section tiennent à perpétuer le devoir de mémoire pour toutes les victimes mortes lors de conflits, où notre pays était engagé, et afin de défendre la liberté de la France. Des cérémonies commémoratives sont organisées à différentes périodes de l'année : 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre, 5 Décembre. A l'occasion de ces réunions, des médailles sont remises (selon le mérite) au monument aux morts ou à la mairie.

Une délégation a également assisté le 23 avril 2012 au congrès d'arrondissement de Péronne avec la participation active de madame KUMM, maire de la ville, et de monsieur DEMILLY, député.

En septembre, une journée nationale du Souvenir à N.D. de LORETTE a été coordonnée pour toutes les générations du feu :

- Un temps de recueillement devant la dépouille du Soldat inconnu tué en Algérie.
- Un dépôt de gerbes à la nécropole en présence des gardes d'honneur et des porte-drapeaux et une forte présence d'enfants des écoles avec leurs professeurs.

En partenariat avec les associations de Roisel, Villers Faucon et Fins, la section a organisé le 17 novembre



dernier une journée festive au profit du Téléthon.

Plusieurs lotos-quine sont prévus au cours de l'année afin de faciliter la gestion de la trésorerie (achats de gerbes, de plaques mortuaires, etc..).

L'équipe de la section tient à remercier tous ceux qui apportent leur soutien à la tenue de ces patriotiques manifestations.

Josiane Herlemont

Échos du club des aînés

Ce 13 décembre, nous étions 35 personnes autour de la table de la Salle des Fêtes pour le repas de fin d'année... Un vrai moment de détente - le plaisir de revoir les visages de ceux qui étaient absents depuis quelques temps... mais l'âge étant là...c'est un peu « chacun son tour » - une intervention médicale - un moment de fatigue etc... Cela rend d'autant plus forts les moments de fêtes.

Ce trimestre a vu la participation au Téléthon...les habituelles collectes de bouchons...de laine...piles...boîtes à fromage etc... C'est notre manière à nous, bien simplement, de vivre un partenariat avec l'école d'Epehy. Aujourd'hui, nous n'avons pas vu les enfants des écoles... mais nous les attendons avec grand plaisir sans doute au moment de Pâques - certains d'entre



nous, pour diverses raisons sont éloignés de leurs petits-enfants et c'est à travers ces rencontres que notre sensibilité de Grands-Parents peut aussi se manifester.

Et en 2013 ?...

Comme beaucoup d'Associations, c'est la question que tous nous nous posons...qui prendra la relève ?... Faut-il envisager d'autres formules ?...comment ?...

Cela est un peu « l'affaire de tous » - si nous voulons que dans nos villages vivent différentes Associations - et le Club des Aînés en fait partie - il faut s'en donner les moyens !...

Qui prendra un peu de son temps pour le service des autres et les partages enrichissants qui en découlent ?...

Alors, en attendant, vivons ce temps de fêtes de fin d'année le mieux possible et puis...nous verrons !

Si vous avez des propositions n'hésitez pas - elles élargiront notre réflexion et ...se sera pour la joie de tous.

Monique KEIL



LE CLUB DE FOOTBALL (ENTENTE STE EMILIE-EPEHY)

Dans le numéro de juin du « Quoi de Neuf », nous avons fait part de notre espoir d'un maintien de l'équipe fanion en promotion de première division malgré une place de dixième sur 12 au classement. La bonne nouvelle d'un repêchage est tombée fin juillet suite à la mise en infraction de plusieurs clubs au niveau statuts (équipe de jeunes, fusion entre deux clubs).

L'incertitude de cette inter saison a cependant laissé des traces avec en particulier le départ de l'entraîneur, Willy Boitel, pour le club voisin du nord, Villers Outréaux. Cependant nous saluons le retour de Patrick Guillard à cette place après deux années sabbatiques.

Cette année, deux équipes senior sont engagées mais une diminution du nombre de licenciés pose, certains week-end, l'éternel problème de la composition des équipes, un vrai casse-tête pour les responsables. Beaucoup d'attention et d'efforts sont demandés pour obtenir un classement permettant d'éviter le stress de la fin de saison précédente. Aux joueurs de prouver leur niveau !

Concernant les jeunes, la société sportive a doublé le nombre de ses effectifs et de ses équipes. Une grande satisfaction due en particulier au partenariat entre le club et les écoles primaires en fin de saison avec la mise en place de journées « Initiation Foot ».

Des jeunes, des années 2004, 2005, 2006, et 2007 sont engagés dans les compétitions et démontrent déjà, pour certains, beaucoup de qualités grâce à une assiduité remarquable aux entraînements et à l'écoute attentive de leurs éducateurs.



U 6 et U 7 Les 6 et 7 ans à l'entraînement

Pour compléter le tour d'horizon concernant la catégorie des jeunes, signalons que l'entente avec Allaines/Moislains permet aux équipes des 10-11 ans et 13-14 ans de disposer de 40 joueurs pour représenter, chaque samedi, nos couleurs et celles des villages concernés.

Enfin, les dévoués dirigeants vous ont déjà présenté (ou le feront très prochainement) leur calendrier et vous remercient de l'accueil que vous leur réservez .

C'est une façon pour vous d'apporter votre soutien à nos jeunes sachant bien tout ce que le sport peut leur apporter tant au niveau physique que moral. Si le club est capable de leur donner l'esprit d'équipe, la volonté de se surpasser pour réussir, la capacité d'écouter les conseils de leurs dirigeants, n'aura-t-il pas réussi un vrai travail d'éducateur ? *Pierre Léger*

Des traces d'ions perchlorates dans l'eau ?

Les médias nous ont appris cet automne que des traces d'ions perchlorates ont été découvertes dans l'eau du Nord Pas-de-Calais. Compte-tenu de la proximité géographique et du fait que notre région fut le théâtre de combats lors de la première guerre mondiale (origine principale de cette pollution), un examen de la situation a été commandé pour notre département. Les analyses, conduites par l'Agence Régionale de Santé, ont indiqué, pour le forage du SIAEP de la Haute Cologne, un taux de 12 microgrammes.

Y a-t-il des risques ?

Les perchlorates ne sont classés cancérigènes ou mutagènes par aucun organisme international. Ils interfèrent avec le processus d'incorporation de l'iode par la thyroïde ; ils peuvent donc induire une



diminution dans la synthèse des hormones thyroïdiennes (TSH).

Y a-t-il des restrictions de consommation ?

Etant donné le très faible taux, il n'y a pas lieu de restreindre la consommation d'eau du robinet pour la population générale.

Toutefois la Direction générale de la santé a demandé, par principe de précaution, de ne pas préparer les biberons des nourrissons de moins de six mois avec de l'eau du robinet (cette préconisation étant déjà conseillée avant l'apparition des perchlorates). De même cette eau n'est pas recommandée aux femmes enceintes et allaitantes afin de protéger fœtus et nourrissons.

Pour l'ARS, il n'y a ni alerte, ni urgence sanitaire mais uniquement une information guidée par un principe de précaution.

INCIVILITÉS

Dernièrement, les conseillers d'Epehy étaient invités à venir écouter Monsieur le Sous-Préfet. Celui-ci a parlé des différents problèmes de la région. Il s'est appesanti sur le côté économique bien sûr mais a aussi abordé le sujet concernant toutes les incivilités : les voitures qui roulent trop vite, les cambriolages et autres menus larcins, la drogue...

Non respect du code de la route.

Il a surtout insisté sur les excès de vitesses. Il peut nous arriver de nous plaindre de la multiplication des radars qui nous coûtent des points sur le permis et de l'argent. Il est tout de même évident que leur usage a fait considérablement chuter le nombre de tués en France. De plus nous souhaiterions bien souvent qu'il y en ait un ici ou là dans telle ou telle rue par exemple quand nous voyons certains automobilistes (pas nous bien sûr !) « déboiler à une vitesse excessive. Il faut savoir que rien qu'à 60 km/h, il faut 34 m pour arrêter son véhicule et il a été calculé que c'est souvent 4 à 5 m au-delà du passage piétons quand un automobiliste est surpris. L'installation de radars pédagogiques peut s'avérer nécessaire.

Monsieur le Sous-Préfet nous invitait également à ne pas faire d'appels de phares lorsque l'on voit la gendarmerie faire un contrôle parce que si on peut parfois éviter une contravention à un « brave automobiliste » comme

nous, on peut avertir de la même façon de vrais bandits. On sait que certains sont parfois arrêtés à de banals contrôles routiers.

Cambriolages et autres incivilités.

Chacun sait que des cambriolages ont lieu régulièrement, que des « raids » de malfrats organisés peuvent intervenir surtout si on n'est pas loin d'une sortie d'autoroute. Il faut donc que chacun soit vigilant, prenne un minimum de précautions et peut-être avertisse la gendarmerie lorsqu'il remarque des passages suspects qui peuvent être des repérages. Dans tous les cas de vols, il faut porter plainte. Beaucoup diront : « Ça ne sert à rien ! Cela sera classé sans suite ! Et puis est-ce qu'il ne faut pas craindre des représailles ? » Cela peut être vrai dans certains cas mais il est certain que si l'on ne fait rien, les malfaiteurs n'auront rien à craindre et pourront continuer impunément !

Suite à cette réunion, je pense moi qu'il est nécessaire que nous soyons tous unis et responsables de nos communes. Il faut que nous communiquions entre nous mais aussi avec des personnes qui peuvent se sentir marginalisées. On ne leur en veut pas ! Il faut parler. Par exemple si des jeunes veulent me contacter, c'est possible.

Pascal Mascré



La photo de classe



Année 72 Les CM1-CM2 avec Monsieur Moral

De haut en bas et de gauche à droite

Dalbart Jean-Luc – Sauvage Patrick – Félix Sylvie – Marquant Chantal – Pascoli Edith
 Moral Arnaud – Delanchy Jean-Marc – Carré Dominique – Cocrelle José – Schoovaerts Vincent – Coste Laurence
 Fournet Adeline . Lempereur Bernadette . Brouette Véronique . Orget Corinne . Bernier Bernadette .Brebion Catherine
 Reuet Olivier . Basquin Benoît . Bouthemy Valérie . Fournet Bertrand . Despagne Frédérique .Bouthemy Marie-Véronique

Réunions de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 28 septembre 2012

MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire fait un récapitulatif du dossier de la Maison Médicale avec les différentes subventions possibles.

Le coût estimatif du projet s'élève à 1 102 632.94 € HT sur lequel on devrait être subventionné comme suit :

FNADT	100 000.00 €
Etat	206 327.75 €
Département	100 000.00 €
Région	93 672.25 €* *sur un plafond de travaux estimé à 883 829.94 € (estimation hors VRD).

APPEL D'OFFRES

3 appels d'offres ont été lancés : Géotechnique, Coordination SPS et Contrôle Technique.

Pour le dossier « Géotechnique » :

Ets Meurisse à Libercourt (62)	pour 6 070.23 € HT
SEMOFI à Lille (59)	pour 7 989.00 € HT
ETS GINGER à Glisy (80)	pour 3 300.00 € HT.

La commission d'appel d'offre s'est réuni ce jour et a donné un avis favorable au dossier fourni par l'Entreprise GINGER pour un montant de 3 300.00 € HT. Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de la Commission.

Pour le dossier « Coordination SPS » :

Ouest Coordination à Villeneuve d'Ascq pour 2 640.00 € HT	
Qualiconsult à Amiens (80)	pour 2 940.00 € HT

La Commission d'appel d'offre a donné un avis favorable au dossier de Ouest Coordination pour un montant de 2 640.00 € HT.

Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de la Commission.

Pour le dossier « Contrôle Technique » :

Dekra Inspection à Amiens (80)	pour 9 472.00 € HT
Bureau Véritas à Amiens (80)	pour 5 540.00 € HT

La Commission d'appel d'offre a donné un avis favorable au dossier

de Bureau Véritas pour un montant de 5 540.00 € HT. Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de la Commission.

EOLIENNES

Dans le cadre du développement d'un projet éolien porté par la société Energie Montagne Gaillard, composé de huit éoliennes et de ses équipements annexes (voies d'accès, aire de grutage, câbles électriques, poste de livraison,...) et situé dans le secteur 3 de la Zone de Développement de l'Eolien de la Communauté de Communes du Canton de Roisel créée par arrêté du Préfet de la région Picardie en date du 29 janvier 2008, le Conseil Municipal d'EPEHY est sollicité pour autoriser le Maire à signer devant notaire avec la Société Energie Montagne Gaillard une constitution de servitudes sur le modèle joint à la convocation du 17 septembre 2012.

Par cette constitution de servitudes, la Commune accepte de consentir à la Société Energie Montagne Gaillard la constitution d'une servitude de câblage et de réseaux enterrés, d'une servitude de survol et d'une servitude d'accès sur les parcelles et voies suivantes :

- La parcelle cadastrée YI n°39
- La parcelle cadastrée YM n°6
- Le chemin rural dit chemin Dué situé sur le territoire de la Commune
- Le chemin rural dit de Villers-Faucon situé sur le territoire de la Commune
- Le chemin dit de Villers situé sur le territoire de la Commune
- La voie communale n°202 de Guyencourt situé sur le territoire de la Commune
- La voie communale n°201 de Guyencourt situé sur le territoire de la Commune
- Le chemin rural dit de Villers-Faucon situé sur le territoire de la Commune

Monsieur DOBBELS, étant en relation avec la Société Energie Montagne Gaillard, ne participa pas aux débats.

Après avoir donné lecture de cet-

te constitution de servitudes dont le modèle est joint à la présente délibération, Monsieur Jean-Michel MARTIN, Maire de la Commune, demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Monsieur MASSON s'interroge sur le nom de la Société « WPD Montagne Gaillard » et pense qu'il vaudrait mieux se renseigner davantage sur ce changement de société afin qu'aucun imprévu ne soit laissé au hasard. Après discussion, Monsieur WILLEMS précise que cette Société est une société d'exploitation et qu'en cas de démantèlement des éoliennes, c'est la Société NRJ 21 qui doit garder la compétence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, 7 conseillers pour, 2 conseillers qui s'abstiennent et 2 conseillers contre, Monsieur Jean-Michel MARTIN à signer cette constitution de servitudes devant notaire avec la Société Energie Montagne Gaillard.

TRAVAUX ECOLES

Catherine LEDUCQ présente au Conseil Municipal une liste des problèmes liés aux écoles :

Planchers des écoles à remplacer. Monsieur le Maire est d'accord avec ce projet de rénovation mais qu'il faut auparavant monter un dossier et faire les diverses demandes de subventions possibles.

Un carrelage est descellé dans le couloir de l'école maternelle et peut occasionner des accidents. Monsieur le Maire indique que le carrelage a été réparé par les employés communaux.

Les murs des classes et couloirs seraient à refaire. Monsieur le Maire se montre favorable à ce projet.

Côté primaire, une flaque d'eau se forme sous le préau dès qu'il pleut. Il s'agit là d'un problème récurrent dû à un dénivelé.

Le problème de circulation au niveau de la rue des écoles aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Il existe toujours des parents d'élèves qui stationnent intempestivement des deux côtés de la rue et rendent la circulation difficile voire dangereuse pour les enfants. Monsieur le Maire explique qu'il est difficile de barrer la route au mo-

ment des entrées et sorties d'écoles et que cette rue est à sens unique.

Le problème des mégots de cigarettes aux portails d'entrée des écoles est un problème déjà évoqué. Une mise en place de cendriers a été proposée. A voir.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une convention pour déléguer à la SICAE l'exploitation des installations d'éclairage public souterraines de la commune.

Le coût est fixé à 189 € par an et la redevance annuelle est égale à la redevance d'occupation du domaine public.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

LA MAISON DU CIL - RETROCES-SION

Monsieur le Maire propose une convention de rétrocession des parcelles AB 341 et AE 310 (parkings et trottoirs du béguinage) appartenant au CIL vers la Commune pour l'euro symbolique avec les frais de notaire à charge de l'organisme « CIL ». Ce qui implique que l'entretien incombera désormais à la Commune. Monsieur WILLEMS demande alors que les plans de récolement des réseaux sous les trottoirs soient fournis au plus vite. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

VACANCES PLURIELLES SOMME

Le contrat Enfance Jeunesse intègre les actions développées dans la précédente convention et reconduites ainsi

que de nouveaux développements.

La Commune d'Epehy, de façon solidaire avec ses partenaires (Fins, Guyencourt, Heudicourt, Liéramont et Sorel), prévoit le développement suivant :

Augmentation de la capacité d'accueil pour l'été de 24 places passant ainsi à 124 places pour 2012, 2013, 2014 et 2015.

La gestion de ces actions est confiée à l'Association Vacances Plurielles Somme.

La commune d'Epehy sollicite le bénéfice de la prestation de service Enfance Jeunesse pour les actions inscrites au précédent contrat et reconduites de ses nouvelles actions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole pour une durée de 4 ans.

Par ailleurs, une aide aux devoirs « CLAS » a été mise en place l'année dernière et selon la Directrice d'Ecole, celle-ci a été bénéfique. Le coût s'élève à 3 726.00 €. Le Conseil Municipal décide donc de reconduire ce service.

PASTA CAR

Monsieur le Maire informe qu'un commerce ambulant est installé déjà depuis quelques semaines place de l'Eglise. Il s'agit de vente de pâtes à emporter. Après une plainte de voisinage concernant le bruit du groupe électrogène utilisé par celui-ci, Monsieur le Maire propose d'ouvrir le compteur forain existant, de baisser la puissance à 12 KW et en contrepartie, une redevance de droit de place sera

demandée à hauteur de 30 € par mois. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le gérant du commerce ambulant.

ISOMUR

Monsieur WILLEMS a rencontré un technicien de la société Isomur pour l'isolation du plafond de la salle de la Mairie. Dans le cadre de la fourniture de certificats d'énergie, le devis s'élève à 720.75 € HT auquel il faut déduire le montant de ces certificats soit 678.00 €, restent donc à la charge de la Commune 119 €.

Le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise Monsieur le Maire à lancer l'ordre de service.

Monsieur le Maire pense que la même opération pourrait être réalisée pour les plafonds des écoles. Pour cela les greniers seront vidés et ce qui serait récupéré pourrait être vendu au profit du Téléthon. Le Conseil Municipal donne son accord.

LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur CHARLET s'interroge sur le montant des charges payées à l'heure actuelle par les locataires des différents logements communaux. En effet, comme il a été déjà mentionné ultérieurement, 70 € par mois est un montant dérisoire actuellement pour le chauffage, ordures ménagères et même pour certains eau et assainissement.

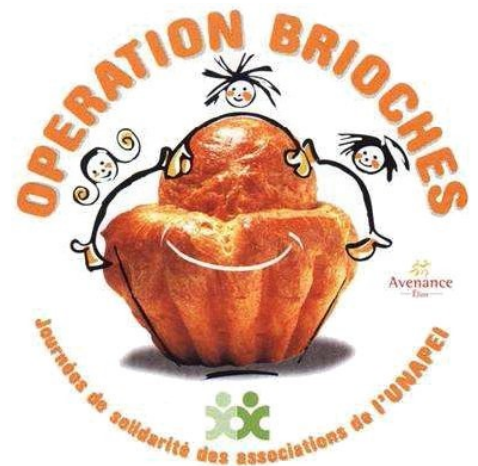
Après en avoir discuté, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer le montant des charges à 120 € par mois à compter du 01 octobre 2012

Opération brioches

Monsieur Paul Signoir, responsable cantonal de ce rendez-vous annuel de la solidarité, nous informe du résultat de l'opération.

« La Somme collectée pour Épehy a été de 1330,80 €, ce qui donne en retirant l'achat des brioches un résultat net de 1036,80 €. Je remercie encore vivement les bénévoles qui sont allés de maison en maison mais aussi bien sûr tous les habitants qui les ont si généreusement accueillis. Je n'oublierai pas notre bouillanger pour la qualité de ses brioches.

Nous pouvons nous féliciter aussi cette année que 97 % de la population de notre canton a participé à cette opération. 12 équipes de bénévoles sont intervenues dans leurs villages respectifs. C'est ainsi que 1203 brioches ont été achetées permettant de collecter 5913,65 € pour un résultat net de 4229,45 €. 7 communes ont attribué une subvention et le total de celles-ci se monte à 1195,00 €. Ainsi notre canton aura contribué à hauteur de 5424,45 € à cette action de solidarité.»



Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors, Abdon, ch'keup-chi, té n't'es point muchi, t'o moutré t'tête !

- Ben ouais, in me l'o erprochi, m'signure alle n'suffisot point !

- Bon ! Mais dis-me cha vo bientôt être premii janvii, cha vo ête ch'l'époque d'ches vœux et ti, qué vœu qu'té f'ros pour no' village ?

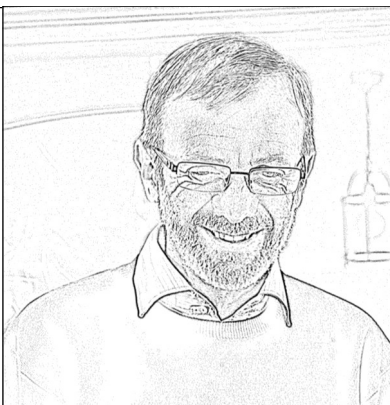
- Ah ben mi, c'que j'souhaite ch'est qu'no village y puche continuer à avir ses animations !

- Ah ben quoé qu'in a ? In a mi rien d'terrible !

- Ah ben, ti, t'es comme in est tertous! In s'habitué à ch'qu'in a, in treuve qu'ch'est normal et ch'est seulemint quind in ne l'a pu qu'in s'rind compte qu'in avot de l'chance quind in l''avot !

- Ben pux-tu m'dire quoé qu'in o d'si bien qu'cha ?

- Bé t'os moins du brun dins tes yux pour n'point l'vir ! Ches bénévoles d'nos associations y t'propos'te du sport (foot, tennis d'tab', gymnastique, muscu,...) mais aussi du culturel (musique, expo d'peinture, théâtre) et core du loisir (fête, r'pas dansant, loto...) sins compter des manifestations où y s'y met'te tertous comme à ch'téléthon qu'in vient d'a-



vir.

- Ben ch'est normal !

- Té voés, j'te l'disos qu'té trouv'ros cha normal ! Mais croés-tu qu'y n'o cha tout partout ? Seulemint, pour tout cha, y o quique foés des bénévoles qui in bav'te, ils l'ont dur pass' qu'y s'sintent un tchiot peu tout seuls et qu'tout ch'boulot y leu' r'kèt d'ssus ! Cha arrive qu'y n'n'ai'te marre ! Et même à feurche d'saquer su' l'fichelle, y n'n'a qui n'in peuve'té pu ! Alors té voés, mi, min vœu cha s'rot qu'y n'ait des gins pour s'z'aidii ou même miux pour s'zé rimplachi pass' qu'y n'n'o qui prenne'te d'l'âge ou qui doèv'te s'in aller !

- Ouais mais mi, si j'allos travailli dins eine association comme cha, quoé qu'j'y gagneros ?

- Ben té sais, mi qui sus dins deux troés d'associations, j'pux t'dire qu'cha t'foés rincontrer des gins qui val'te l'keup et pis quind in réussit quique cose, qu'in o foait plaisir à ches gins, ben eux y te l'rind'te bien et ti t'es bénaise ! Ben ouais, comme in dit in français : « Un bienfait n'est jamais perdu ! » mais ch'est core miux dit in picard : « **Quind in foait du bien à sin couchon, in l'ertreuve dins ch'l'indoule !** »

M.D.

La bourse aux jouets

Le dimanche 2 décembre 2012, Vacances Plurielles a organisé sa première bourse aux jouets dans les locaux périscolaires. 15 exposants ont proposé toutes sortes de jeux pour petits et grands. Cette bourse a permis à de nombreuses familles de chiner des cadeaux avant les fêtes de Noël et faire ainsi de bonnes affaires. Cette manifestation sera renouvelée l'année prochaine !!

Aurélie Millot



Les prochaines manifestations

Ont participé à l'élaboration de ce « Quoi de Neuf »

Bernard Camus- Nathalie Gallet - Josiane Herlemont - Gérard Housseman - Jean-Marie et Monique Keil - Pierre Léger- Christelle et Jean Michel Martin - Pascal Mascré - Aurélie Millot - Claude Saurier et André Franqueville - Paul Signoirt

Responsable et Secrétaire de publication : Michel Delaire.

13 janvier	Cérémonie des vœux du Maire à 11 h 00
9 février à 13 h	Repas de St Valentin du Comité . orchestre musette
17 février	Loto Quine de l'UNC-AFN
23 février	Théâtre avec « Epy se rit »
23 mars	Théâtre avec « Epy se rit »
24 mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 15 h
13 avril	Théâtre avec « Epy se rit »
27 avril	Concours de pêche de l'UNC